



Fédération Syndicaliste **FORCE OUVRIÈRE** de la Communication  
60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13/[www.fo-com.com](http://www.fo-com.com)/telecoms@fo-com.com  
**FRANCE TÉLÉCOM – ORANGE**

HIVER 2011/2012 • CODES A, C & T

# 2 JTL



# ... POUR TOUS !

## FO écrit au Directeur des Ressources Humaines du Groupe

L'accord sur la réduction du temps de travail, signé en 2000 par FOcom doit s'appliquer partout dans l'entreprise ! Les JTL sont la contrepartie d'un temps de travail supérieur à 35 heures par semaine, ou de conditions de travail difficiles. Le temps de travail de référence est calculé à France Télécom sur la base de 9 jours fériés non travaillés.

## 2 JTL de plus pour tous en 2012 !

En 2012, deux jours fériés tombent un samedi ou un dimanche (le 14 juillet et le 11 novembre), il ne reste que 8 fériés positionnés en jours ouvrables. De plus, l'année étant bissextile, elle compte 366 jours. Le temps de travail annuel du personnel s'accroît donc automatiquement de deux jours, sans aucune contrepartie.

FOcom s'est donc adressée, cette année encore, à la Direction Groupe pour exiger l'octroi à tous les salariés de l'entreprise de 2 jours de temps libre supplémentaires.

## L'équité doit être la règle !

La direction devra donc accepter d'abonder de 2 JTL les comptes de chaque employé du groupe, **y compris ceux qui n'ont habituellement pas de JTL**. Nous réclamons que ce soit aussi le cas pour les salariés de **toutes les filiales de métropole et d'outre-mer**.

Nous sommes en attente d'une réponse favorable à notre demande, qui témoignerait à la fois de bonnes dispositions de la direction envers le personnel, mais aussi d'une capacité de progression de nos dirigeants, rassurante pour l'avenir.



# Avec FOcom, pas de bla-bla, des résultats !